Image not found or type unknown

Droits de récuparation chez mon exe belle mere

Par **Achille**, le **04/04/2011** à **15:21**

bonjours a tous et a toute .

J'ai vecu chez ma copine et sa mére pendant une période d'un ans , et j'ai acheté une télévision , je veut la récupérérer mais mon exe belle mére ne veut pas , sachant que la facture est a sont nom car je ne voulait pas payer de taxe télévision ...

Que puis-je faire car j'y tient beaucoup ... ???

merçi de bien vouloir répondre

Par **Claralea**, le **04/04/2011** à **19:40**

La facture est à son nom, vous ne pouvez pas prouver que c'est votre television, malheureusement, vous ne pouvez rien faire. Si vous la prenez, elle pourrait vous accuser de vol

Par **Domil**, le **04/04/2011** à **19:45**

Vous avez voulu ne pas payer la redevance, donc la télévision est à elle. Fin de l'histoire, passez à autre chose

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés